

# Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit :  
Palatine Amérique

Identifiant d'entité juridique :  
69500MU12VMG2MHN479

## Caractéristiques environnementales et sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

### Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

OUI

NON

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : \_\_\_ %

Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une portion de \_\_\_% d'investissement durables.

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durable sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

ayant un objectif social

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : \_\_\_ %

Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales **mais n'a pas réalisé d'investissement durables**.



### Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

La promotion des caractéristiques environnementales et sociales au sein de Palatine Amérique s'est faite à travers une note ESG moyenne sur la période supérieure à celle de son indice de référence.

La période au cours de laquelle le produit entendait promouvoir des caractéristiques environnementales et sociales s'étend, sur 2023, du 01/01/2023 au 31/12/2023. Le suivi des performances ESG est effectué trimestriellement au sein de Palatine AM. La mesure de l'atteinte de la promotion des caractéristiques environnementales et sociales a donc été effectuée au 31/03/2023, au 30/06/2023 et au 30/09/2023 et au 31/12/2023 pour ce produit.

### Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les indicateurs de durabilité retenus pour ce produit financier sont la notation ESG et la contribution aux ODD. Sur la période, la performance des indicateurs de durabilité a été la suivante :

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Indicateurs	31/03/2023		30/06/2023		30/09/2023		31/12/2023		Moyenne périodes	
	Fonds	Indice	Fonds	Indice	Fonds	Indice	Fonds	Indice	Fonds	Indice
Note ESG (sur 20)	14,44	13,26	14,66	13,02	14,18	12,77	13,25	12,79	14,13	12,96
Contribution ODD5 (de -1 à +1)	0,28	0,21	0,31	0,21	0,29	0,20	0,25	0,23	0,28	0,21
Contribution ODD8 (de -1 à +1)	0,11	-0,05	0,12	-0,06	0,12	-0,05	0,06	-0,04	0,10	-0,05
Contribution ODD6 (de -1 à +1)	0,16	0,08	0,19	0,08	0,10	0,08	0,12	0,11	0,14	0,09
Contribution ODD13 (de -1 à +1)	0,19	0,18	0,18	0,20	0,22	0,20	0,19	0,19	0,20	0,19

**Les principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

○ ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Indicateur	Moyenne 2T - 31/12/2022	Moyenne 4T - 31/12/2023
	Fonds	Fonds
Note ESG (sur 20)	15,09	14,13
Contribution ODD5 (de -1 à +1)	0,28	0,28
Contribution ODD8 (de -1 à +1)	0,16	0,10
Contribution ODD6 (de -1 à +1)	0,10	0,14
Contribution ODD13 (de -1 à +1)	0,23	0,20

○ **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Ce produit financier n'entendait pas réaliser d'objectif d'investissement durable.

○ **Dans quelle mesure les investissements durables que ce produit a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Ce produit financier n'entendait pas réaliser d'investissement durable.

**Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?**

Les incidences négatives n'ont pas été prises en considération.

**Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ?**

Ce produit financier n'entendait pas réaliser d'investissement durable.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques



**Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?**

Les 14 PAI obligatoires définies dans l'annexe 1 du règlement délégué 2022/1288 de la commission européenne datant du 6 avril 2022 n'ont pas été prises en compte au sein de ce produit.



**Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?**

Liste des 15 principaux investissements du produit financier en poids de l'actif net ou des investissements représentant plus de 50% des actifs au 31/12/2023 :

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissement du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : du 01/07/2022 au 31/12/2022

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
MICROSOFT	Technologie de l'Information	9,37 %	US
APPLE INC	Technologie de l'Information	7,11 %	US
NVIDIA	Technologie de l'Information	5,26 %	US
HOME DEPOT	Consommation discrétionnaire	4,45 %	US
Compte EUR (00500082966)	CASH	2,63 %	-
THERMO FISHER SCIENTIFIC INC.	Pharmacie - Santé	2,56 %	US
Compte USD (00500082967)		2,42 %	
ORACLE CORP COM	Technologie de l'Information	2,20 %	US
SEAGATE HLDGS RG	Technologie de l'Information	2,09 %	IE
UNITED RENTALS INC	Industries	2,06 %	US
UNITEDHEALTH GROUP INC	Pharmacie - Santé	2,02 %	US
MARATHON PETROLEUM	Energie	1,98 %	US

TRANE TECHNOLOGIES	Industries	1,97 %	IE
LILLY(ELI)& CO COM NPV	Pharmacie - Santé	1,91 %	US
MSCI	Services Financiers	1,85 %	US

Liste des 15 principaux investissements du produit financier en poids de l'actif net ou des investissements représentant plus de 50% des actifs au 30/09/2023 :

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
MICROSOFT	Technologie de l'Information	8,87 %	US
NVIDIA	Technologie de l'Information	5,21 %	US
HOME DEPOT	Consommation discrétionnaire	4,37 %	US
THERMO FISHER SCIENTIFIC INC.	Pharmacie - Santé	2,75 %	US
ORACLE CORP COM	Technologie de l'Information	2,49 %	US
MARATHON PETROLEUM	Energie	2,27 %	US
UNITEDHEALTH GROUP INC	Pharmacie - Santé	2,18 %	US
Compte USD (00500082967)		2,18 %	
VALERO ENERGY CORP	Energie	2,10 %	US
LILLY(ELI)& CO COM NPV	Pharmacie - Santé	1,98 %	US
INTUIT INC	Technologie de l'Information	1,91 %	US
MSCI	Services Financiers	1,89 %	US
TRANE TECHNOLOGIES	Industries	1,85 %	IE
ONEOK	Energie	1,83 %	US
WATERS	Pharmacie - Santé	1,82 %	US

Liste des 15 principaux investissements du produit financier en poids de l'actif net ou des investissements représentant plus de 50% des actifs au 30/06/2023 :

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
MICROSOFT	Technologie de l'Information	9,05 %	US
NVIDIA	Technologie de l'Information	4,79 %	US
UNITEDHEALTH GROUP INC	Pharmacie - Santé	1,97 %	US
UNITED RENTALS INC	Industries	1,70 %	US
EDWARDS LIFESCIENCES	Pharmacie - Santé	1,69 %	US
VISA CLASS A	Technologie de l'Information	1,69 %	US
PACCAR INC COM USD12	Industries	1,69 %	US
ONEOK	Energie	1,68 %	US
WEST PHARMACEUTICAL SERVICES	Pharmacie - Santé	1,68 %	US
WATERS	Pharmacie - Santé	1,67 %	US
MOTOROLA SOLUTIONS	Technologie de l'Information	1,67 %	US
MASTERCARD	Technologie de l'Information	1,67 %	US
Compte USD (00500082967)	CASH	1,67 %	-
WASTE MANAGEMENT	Industries	1,66 %	US
KINDER MORGAN	Energie	1,66 %	US

Liste des 15 principaux investissements du produit financier en poids de l'actif net ou des investissements représentant plus de 50% des actifs au 30/03/2023 :

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
MICROSOFT	Technologie de l'Information	8,88 %	US
Compte USD (00500082967)		4,18 %	
WEST PHARMACEUTICAL SERVICES	Pharmacie - Santé	2,48 %	US
ALPHABET CL A	Technologie de l'Information	2,45 %	US
PALATINE MONETAIRE STANDARD		2,30 %	FR
SALESFORCE INC	Technologie de l'Information	2,19 %	US
INTUIT INC	Technologie de l'Information	2,11 %	US
PEPSICO	Consommation de base	2,10 %	US
MC DONALD'S CORP	Consommation discrétionnaire	2,06 %	US
MOTOROLA SOLUTIONS	Technologie de l'Information	2,06 %	US
MSCI	Services Financiers	2,06 %	US
PROCTER AND GAMBLE	Consommation de base	2,03 %	US
ADVANCED MICRO DEVICES ORD	Technologie de l'Information	2,01 %	US

NVIDIA	Technologie de l'Information	2,01 %	US
BAXTER INTL	Pharmacie - Santé	2,00 %	US

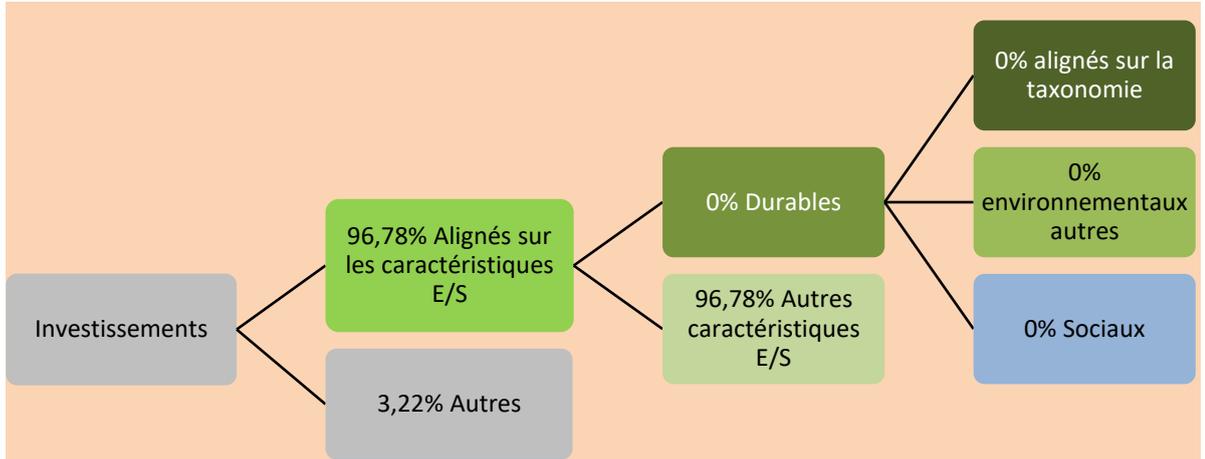


### Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

Le produit n'entendait pas réaliser d'investissements durables et n'a définis aucun objectif d'investissement durable. La proportion d'investissements liés à la durabilité est donc nulle.

### Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs au 31/12/2023 a été la suivante :



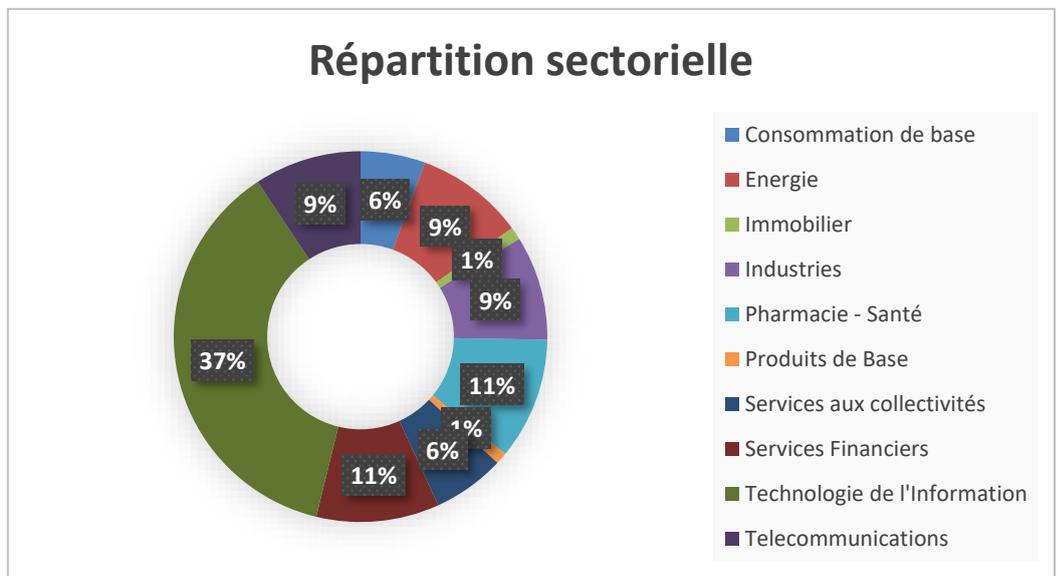
La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnement ou sociaux;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

### Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?



### Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE<sup>1</sup> ?

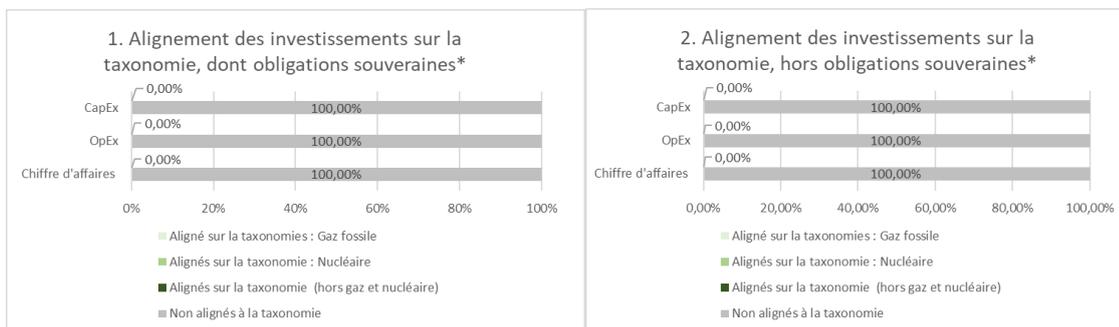
<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – Voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux

Le produit n'entendait pas réaliser d'investissement durable et n'a défini aucun objectif d'investissement durable. La proportion d'investissements liés à la durabilité est donc nulle.

**○ Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie ?**

- Oui
- Dans le gaz fossile
- Dans l'énergie nucléaire
- Non

**Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.**



\* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines

**○ Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

La proportion d'investissements alignée à la taxinomie est nulle. Le produit n'a donc pas investi dans des activités transitoires ou habilitantes.

**○ Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable.



**Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

Le produit n'entendait pas réaliser d'investissement durable et n'a défini aucun objectif d'investissement durable. La proportion d'investissements liés à la durabilité est donc nulle.



**Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?**

Le produit n'entendait pas réaliser d'investissement durable et n'a défini aucun objectif d'investissement durable. La proportion d'investissements liés à la durabilité est donc nulle.



**Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « #2 Autres », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?**

Les investissements inclus dans la catégorie « Autres » comportent uniquement le cash pour 3,22 %.



**Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?**

Les éléments contraignants de l'approche extra-financière pour sélectionner les investissements au cours de la période ont été les suivants :

- **Filtre d'exclusions sectorielles et normatives** : 100% des valeurs investies respectent les politiques d'exclusion de Palatine AM.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière de durabilité des activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

- **Filtre notation ESG** : Note ESG moyenne sur la période de 14,13, supérieure à celle de l'indice de référence qui est de 12,96.

Enfin, le processus d'investissement applique les exclusions du S&P ESG :

- Exclure les sociétés sujettes à des controverses sévères d'après analyse de l'Index Committee
- Exclure les sociétés impliquées dans la production de tabac (0% du CA) ou dont le commerce de tabac (5% du CA).
- Exclure les sociétés extractives de sable bitumeux à hauteur de plus de 5% de leur chiffre d'affaires.
- Exclure les sociétés dont plus de 10% du CA est lié à l'armement.



**Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?**

Le produit financier possède un indice de référence pour mesurer l'atteinte de son objectif d'investissement durable, cet indice est le S&P 500 ESG. Sur la période de référence de ce rapport, le produit financier a surperformé son indice de 1,17 points sur 20.

○ **En quoi l'indice désigné diffère-t-il d'un indice de marché large ?**

L'indice désigné, le S&P 500 ESG, est composé de plus de 300 valeurs, sélectionnées avec une intégration de critères ESG, il diffère donc de l'indice de marché le plus large pertinent, le S&P 500, qui intègre 500 entreprises américaines, sans critères ESG.

○ **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Indicateurs	31/03/2023	30/06/2023	30/09/2023	31/12/2023	Moyenne périodes
Note ESG (sur 20)	14,44	14,66	14,18	13,25	14,13
Contribution ODD5 (de -1 à +1)	0,28	0,31	0,29	0,25	0,28
Contribution ODD8 (de -1 à +1)	0,11	0,12	0,12	0,06	0,10
Contribution ODD6 (de -1 à +1)	0,16	0,19	0,10	0,12	0,14
Contribution ODD13 (de -1 à +1)	0,19	0,18	0,22	0,19	0,20

○ **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?**

Indicateurs	31/03/2023		30/06/2023		30/09/2023		31/12/2023		Moyenne périodes		
	Fonds	Indice	Fonds	Indice	Fonds	Indice	Fonds	Indice	Fonds	Indice	Ecart fonds/indices
Note ESG (sur 20)	14,44	13,26	14,66	13,02	14,18	12,77	13,25	12,79	14,13	12,96	1,17
Contribution ODD5 (de -1 à +1)	0,28	0,21	0,31	0,21	0,29	0,20	0,25	0,23	0,28	0,21	0,07
Contribution ODD8 (de -1 à +1)	0,11	-0,05	0,12	-0,06	0,12	-0,05	0,06	-0,04	0,10	-0,05	0,15
Contribution ODD6 (de -1 à +1)	0,16	0,08	0,19	0,08	0,10	0,08	0,12	0,11	0,14	0,09	0,05
Contribution ODD13 (de -1 à +1)	0,19	0,18	0,18	0,20	0,22	0,20	0,19	0,19	0,20	0,19	0,01

○ **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Au 12/2023	OPC	S&P 500
Notes ESG (/20)	13,25	12,65

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.